

pourrait un jour nous attaquer. Eh bien, si le Japon nous attaquait demain qui nous défendrait? Qui nous protégerait? Il a fallu quarante ans au Japon pour construire la flotte qu'il a aujourd'hui, et il faudrait cinquante ans au Canada pour créer une flotte aussi puissante que la flotte actuelle du Japon. Si, au cours de ces cinquante années, nous étions attaqués, comme le premier ministre le craint, qui nous protégerait? La flotte anglaise est l'arme la plus puissante qui existe pour imposer la paix et la civilisation, ainsi que le disait avec raison, l'autre jour dans cette ville, un Américain éminent, et cette flotte nous appartient.

Je n'endure pas ceux qui parlent de défendre les côtes et les routes commerciales du Canada, tout en ne faisant rien pour la marine anglaise. Le ministre de la Milice (sir Frederick Borden) disait l'an dernier que nous propositions d'envoyer \$25,000,000 en Angleterre, où nous n'en retirions aucun avantage, et le représentant de Wellington-sud (M. Guthrie) a dit, au cours du présent débat, que si notre proposition avait prévalu et si nous avions envoyé \$25,000,000, en Angleterre pour renforcer la flotte anglaise, nous les aurions envoyés inutilement. Je soutiens qu'en tenant ce langage, ils démontrent qu'ils n'ont jamais compris ce qu'est l'empire.

La différence entre le parti conservateur et le parti libéral c'est que nous désirons faire quelque chose d'efficace pour cette puissante arme qui protège le Canada, la Nouvelle-Zélande et toutes les parties de l'empire britannique, cette puissante arme qui, au dire des chefs des deux partis politiques devant la chambre des communes d'Angleterre, ne doit pas servir uniquement à la protection des côtes du Royaume-Uni. Ils ont dit: "Nous devons avoir une flotte assez puissante pour protéger non seulement les côtes du Royaume-Uni, mais toutes les parties de l'empire britannique. Cela comprend le Canada. Notre population étant de huit millions d'habitants, pouvons-nous conserver notre amour-propre dans ces circonstances; après avoir accepté cette protection pendant un siècle et demi sans avoir jamais versé un seul dollar, nous nous proposons pendant les vingt-cinq prochaines années, si nous sommes attaqués par la Chine, le Japon ou tout autre ennemi d'accepter de nouveau cette protection des contribuables anglais, sans contribuer un sou? Je ne le crois pas, monsieur l'Orateur. L'an dernier, depuis que cette question a été soulevée en Chambre, j'ai causé avec des centaines de cultivateurs et je n'ai pas rencontré un dans la province d'Ontario qui ne fût pas prêt à dire: Mais, certainement, nous devons contribuer à renforcer cette arme centrale et ne pas gaspiller nos fonds pour des coquilles de noix, comme le "Globe" appelait les pe-

tits vaisseaux que le Gouvernement se propose de construire.

Le chef du Gouvernement a voulu démontrer que son attitude a été conséquente. On se rappelle qu'à la conférence de 1902, l'honorable premier ministre a dit aux autorités anglaises que son Gouvernement était prêt à étudier la question de la défense navale ainsi que celle de la défense militaire. Or, il revint au Canada et cinq années s'écoulèrent. J'imagine que pendant ces cinq ans, il a étudié la question de la défense navale avec son cabinet. Il n'avait pas promis de faire autre chose que de l'étudier. J'imagine que, de retour au Canada, il a tenu sa promesse et que, dans les réunions du cabinet, il a étudié la question de la défense navale avec ses collègues.

On peut même supposer qu'ils ont décidé de ne rien faire pour la défense navale. Pourquoi donc? Parce que nous constatons que le premier ministre s'est rendu en Angleterre pour assister à la conférence impériale de 1907 et que le docteur Smartt, commissaire des travaux publics de la colonie du Cap, a proposé le projet de résolution suivant sur lequel j'appelle particulièrement l'attention de la Chambre:

Que cette conférence reconnaissant la grande importance des services rendus par la marine dans la défense de l'empire et la protection du commerce, et l'importance immense de continuer à maintenir la marine dans le meilleur état d'efficacité possible, considère qu'il est du devoir des possessions d'au delà les mers de contribuer au maintien de cette marine, dans la forme que les législatures locales décideront....

Remarquez bien ceci:

...soit sous forme de contribution en argent, ou de création d'une marine de défense locale, ou de tels autres services ou telle autre manière qui pourra être choisie après consultation avec l'amirauté, et suivant ce qui sera le mieux dans les circonstances.

Voilà une proposition qui fut soumise à la conférence demandant aux différentes possessions d'outre-mer de faire quelque chose, non seulement un don d'argent, mais un don d'argent, la création d'une marine de défense navale, ou toute autre chose conforme à la décision des législatures locales. Cette proposition n'était-elle pas assez large pour embrasser tout projet qui aurait pour but de renforcer l'empire britannique? Mais qu'est-ce que le premier ministre répond à cette proposition? Voici:

Je regrette de dire que, en ce qui regarde le Canada, nous ne saurions agréer cette proposition.

Il ne pouvait pas consentir à un don d'argent, il ne pouvait pas consentir à créer une marine de défense ni à rendre aucun service afin de renforcer la flotte anglaise. Et le premier ministre du Canada ajoutait:

Je regrette de dire que, en ce qui regarde le Canada, nous ne saurions agréer cette propo-